



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 21 octobre 2021

ALERTE COVID : respectons les gestes barrières et poursuivons la vaccination !

Si la couverture vaccinale est bonne dans le Bas-Rhin, 88,6 % des plus de 12 ans ayant commencé leur vaccination, le taux d'incidence, c'est-à-dire le nombre de nouveaux cas de COVID pour 100.000 habitants commence à remonter légèrement, ce qui doit nous inciter tous à poursuivre les efforts individuels et collectifs !

Les gestes-barrières sont toujours nécessaires : tousser ou éternuer dans son coude, porter un masque dans les endroits ou situations où cela est obligatoire, respecter les distances, *pas de poignée de main ou d'embrassade*.

La vaccination doit être poursuivie, et notamment la vaccination de rappel.

Celle-ci peut être réalisée auprès des professionnels de santé comme les médecins traitants, infirmiers, pharmacies, sages-femmes ou dans les centres de vaccination.

Les centres ouverts et les prises de RV sont disponibles sur [sante.fr](https://www.sante.fr), <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html> ou par téléphone au 0800 60 90 90 pour l'Eurométropole de Strasbourg et 09 70 81 81 61 pour le reste du département.

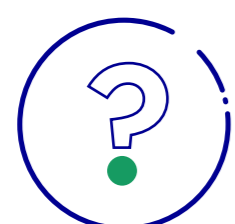
Contacts presse :

Préfecture : Bruno Iossif
Tél : 07 72 34 91 14
Mél : bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr

ARS Grand Est
Mél : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel à **partir de 3 mois** après la dernière injection, sur avis médical.



Mon âge



Ma situation



Pfizer-BioNTech

Mon âge	Ma situation	Pfizer-BioNTech
12 à 17 ans inclus	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	 <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • A l'école/Mon lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	Dans toutes les autres situations	<p>Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel</p>
18 à 64 ans inclus	J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen	 <p>Je reçois une dose de rappel</p>
	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	<ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie
	Je fais partie de l'entourage d'une personne immunodéprimée	<ul style="list-style-type: none"> • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale
	Je suis un professionnel des secteurs de la santé, du médico-social, du transport sanitaire de l'aide à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables ou pompier	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	Dans toutes les autres situations	<p>Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel</p>
65 ans et plus	Quelle que soit ma situation	 <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin

- Le rappel vaccinal se fait uniquement avec le vaccin Pfizer-BioNTech, quel que soit le vaccin utilisé précédemment.
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19